

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **Jeudi 27 août 2020**

Secrétaire : Pascal OTTENIO

Présents : Serge MORA. Éric RAVANAT. Béatrice ANCÉ-GARCIA. Pascal OTTENIO. David THIBAUD. Francis GUIGNIER. Sylvaine HENRY-TROUSSIER. Jasmine DEBON. Déborah WILGUSKI. Jean-Marc GUIGNIER.

Absent excusé : Florence RANCHOUP a donné procuration à Sylvaine HENRY-TROUSSIER et Déborah WILGUSKI a donné procuration à Pascal OTTENIO

Secrétaire de Séance : Pascal OTTENIO

Séance ouverte à 20h00

## Délibérations :

- Le conseil municipal prend plusieurs délibérations, votées à l'unanimité :
  - Modification statutaire de la CCMatheysine à la suite de la prise de compétence « Alpe du Grand Serre ». Le Maire rappelle le vote du Conseil Communautaire le 27/07/2020 et la réunion du Conseil du SIAG en date du 30/07/2020 avec le vote de son budget. Les membres du Conseil Municipal de Villard Saint Christophe entérinent la modification statutaire de la CCMatheysine.
  - Demande de subvention au Conseil Départemental via le Territoire de la Matheysine. Le Maire rappelle le dépôt de 2 dossiers en juillet pour lesquels il manquait la délibération du Conseil Municipal. Il s'agit de la réfection du Mur de la Bascule / Restauration de la porte de la Bascule et de la Restructuration de la voirie « chemin du Collet ».
  - Désignation du Représentant au Comité de Rivières Drac Isérois – Référent à la gestion des eaux de la commune : le Conseil Municipal valide la candidature spontanée de M. Pascal OTTENIO, 3<sup>ème</sup> adjoint.

## Convention de servitude de passage :

- M. le Maire fait lecture de la proposition pour la Convention de Passage entre la Commune de Villard Saint Christophe et M. Raymond CAULIER. Cette servitude permet à la commune de rester propriétaire de la parcelle B357 et à M. CAULIER d'avoir un accès en règle pour sa parcelle B351 en cas de vente.

## **Questionnement sur la gestion de la Salle Associative et les mesures sanitaires (COVID19) :**

- La Salle Associative de Villard Saint Christophe possède une particularité : elle fait office de salle de cantine pour les élèves de l'école. La priorité est la sécurité et la santé des enfants face à la crise sanitaire en cours.
- Suite à la réception du courrier du professeur de Yoga demandant comme chaque année l'autorisation d'occuper la Salle Associative pour son activité, et à la demande de la belote des aînés, il a été décidé par le Conseil Municipal de ne plus mettre à disposition la salle associative jusqu'aux vacances scolaires de la Toussaint. Cette décision sera réétudiée en fonction de l'évolution de la situation « COVID19 », après lesdites vacances.

## **Urbanisme**

État des dossiers instruits par le Maire et les Adjointes et transmis au service urbanisme de la CCMatheysine :

- CUB CAULIER : arrêté du maire, opération non réalisable
- DP 038 552 20 20003 TRINQUESSE, accord tacite pour abri- en bois
- DP 038 552 20 20002 DURRAT, arrêté de non-opposition pour clôture et abri de jardin
- PC 038 552 20 20001 POMMIER, arrêté de non-opposition pour abri couvert
- PC 038 552 20 20002 PANCHAUD, arrêté de non-opposition pour abri ouvert
- PC 038 552 20 20003 FLEURET / BARRET, maison individuelle, en cours
- PC 038 552 18 20003 MOULIN, DAACT maison individuelle
- DP 038 552 20 20004 MOULIN, en cours clôture et abri de jardin
- DP 038 552 20 20004 PERROT, en cours couverture toiture

## **Divers**

- Commission Tourisme CCMatheysine / Comité Direction touristique :

2 élus seraient intéressés mais des précisions sont à demander : fréquence des réunions et choix à la suite des candidatures proposées.

- Membres désignés par la DDFIP pour la CCID

La DDFIP a envoyé à la commune la liste des 6 membres titulaires et 6 membres suppléants désignés. Un courrier sera envoyé à chacun des membres pour leur signifier leur désignation au sein de cette commission et leur expliquer l'importance de cette dernière.

- Agent recenseur

Entre octobre et novembre, la commune doit nommer un agent recenseur pour le recensement de 2021. Il est décidé d'afficher sur les panneaux de Villard Saint Christophe cette « offre d'emploi rémunéré » et de demander aux conseillers de prospecter dans leur entourage.

- Demande de subvention par le Club de Plongée Matheysin

Le Conseil Municipal ne donne pas suite à cette demande.

➤ Travaux en cours et à venir

Éric RAVANAT fait un point sur les travaux de la commune :

- Cabane des Cloutons : la notification de la subvention (FEDER + Région AURA) a été reçue en Mairie. La demande de solde de la subvention doit être faite avant le 31/12/2022. Il convient de réactiver les devis des entreprises reçus pour le montage du dossier de subvention. Il convient également de déterminer les priorités dans les travaux.
- Rencontre prochaine avec le TE 38 pour une étude énergétique de la Salle Associative.

La séance est levée à 22 h 30.